

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Electrical & Electronics Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
6B1, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet ACCESS CONTROL SYSTEM UPGRADE	
Solicitation No. - N° de l'invitation G9269-130002/B	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client G9269-130002	Date 2014-01-20
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HN-460-64215	
File No. - N° de dossier hn460.G9269-130002	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-01-28	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Guertin, Benoit	Buyer Id - Id de l'acheteur hn460
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-4479 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 953-4944
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification (1) cherche à répondre aux questions posées par des fournisseurs.

Voici des questions que les fournisseurs m'ont envoyées après la visite du site ce matin :

Q1. Pendant la visite du site, il n'était pas clair si les travaux d'électricité devaient être effectués par l'entrepreneur ou le client, pouvez-vous confirmer?

R1 – Le client (EDSC) sera responsable d'effectuer les travaux d'électricité.

Q2. Veuillez confirmer que le client doit fournir le réseau de base (liens et interconnexion des réseaux).

R2 – Les liens et le réseau seront la responsabilité d'EDSC.

Q3. Veuillez confirmer si le schéma de couleur de l'interface utilisateur, tel que précisé à l'étape 5 – une barrière optique rétractable – est acceptable avec les modifications suivantes : le blanc devrait signifier que l'unité est prête à accepter la carte de l'utilisateur/le rouge clignotant devrait signifier que la permission est refusée.

R3 – Les modifications susmentionnées sont acceptables.

Q4. Veuillez confirmer la finition désirée de la barrière optique rétractable. La section interface utilisateur évoque le corian, le granite ou une surface semblable. Est-ce que l'arborite est acceptable?

R4 – La finition en arborite n'est pas acceptable, mais l'acier inoxydable brossé no 4 serait acceptable.

Q5. Veuillez confirmer que les barrières optiques rétractables doivent avoir une homologation UL325 valide.

R5 - Les barrières optiques rétractables doivent avoir une homologation UL325.

Q6. Veuillez confirmer que les barrières optiques rétractables doivent avoir une homologation CSA valide.

R6 – Les barrières optiques rétractables doivent avoir une homologation CSA.

Q7. Veuillez confirmer que toutes les bases de données utilisateurs (Winpak, HID stand alone, Arex) doivent être regroupées dans le nouveau système, ainsi créant une base de données comportant toutes les cartes et comptes d'utilisateurs existants sur le nouveau Système Cansec.

R7 – Toutes les bases de données existantes ne seront pas regroupées dans le nouveau système. Toutes les bases de données existantes seront converties et remplacées par le nouveau logiciel Cansec Hurricane.

Q8. Veuillez confirmer le type de panneau (no de la partie) utilisé avec le système Honeywell.

R8 – Le no de la partie du panneau du système Honeywell n'est pas nécessaire, car les panneaux seront remplacés par des panneaux Hurricane H1000.

Q9. Pendant la visite du site, il a été évoqué que le logiciel de la Place Vanier était en mesure de supporter les ajouts. Veuillez confirmer la capacité de licence actuelle du logiciel.

R9 – Un nouveau logiciel Cansec Hurricane ainsi qu'une nouvelle licence seront nécessaires pour la Place Vanier.

Q10. Des précisions s'il vous plaît : à 6 pages de la fin de la DP sur le rendement et fiabilité... minimum de 30 personnes par minute. Est-ce qu'il s'agit d'un « calcul » effectué à partir de la pleine capacité d'ouverture et de fermeture des portes ou quand il y a une file d'attente – première carte présentée, ouverture de la porte et elle demeure ouverte pendant qu'une file d'utilisateurs utilisent leur laissez-passer et traversent? Estimez-vous de 25 à 30 personnes par minute comme débit minimum?

R10 – Un débit de 25 à 30 personnes par minute est acceptable.

Q11. Des précisions s'il vous plaît : à 2 pages de la fin de la DP – le point 6 de l'annexe D nécessite plus de renseignements. Plus particulièrement est-ce que l'entreprise qui offre et présente une soumission pour le projet a besoin d'une licence RBQ et est-ce que les techniciens qui effectuent le travail physique d'installation du matériel doivent avoir leurs certificats de compétence de la CCQ?

R11 – Oui aux deux questions.

Q12. La nouvelle DP, à 4 pages de la fin du document (pages non numérotées); présente l'étape 1 à 5, mais à la page suivante, à l'annexe B, il est inscrit de l'étape 1 à 6. Où est l'étape 6?

R12 – Il s'agit d'une erreur. Il n'y a que 5 étapes.

Q13. Des précisions s'il vous plaît : à 5 pages de la fin de la DP, dernier paragraphe, est-ce que le tourniquet doit être homologué CSA pour satisfaire aux exigences du code canadien du bâtiment en matière de composants électriques?

R13 – Oui, les tourniquets doivent être homologués CSA.

Q14. Compte tenu du produit décrit (Cansec), pouvez-vous confirmer si l'on doit être un fournisseur/distributeur agréé Cansec pour être un soumissionnaire conforme?

R14 – Vous devez être un fournisseur/distributeur agréé Cansec avant d'entreprendre le processus d'appel d'offres.

Q15. Veuillez confirmer que la largeur de la barrière optique rétractable peut être plus large que celle demandée : 17 pouces et 11/16.

R15 – Oui, elle peut atteindre jusqu'à 19 pouces.

Q16. Combien y a-t-il de caméras à la Place Vanier?

R16 : 60.

Q17. Est-ce que la Place Vanier est connectée à Portage?

R17 : Non, mais l'intégrer fait partie de nos plans futurs.

Q18. Est-ce que les caméras à la Place Vanier sont connectées aux systèmes de contrôle d'accès?

R18 : Non

Q19. Planifiez-vous tout regrouper en une seule base de données?

R19 : Oui

Q20. Combien y a-t-il de stations à la Place Vanier?

R20 : 4

Q21. Y aura-t-il de « l'accès à califourchon » (accès non autorisé à un système informatique via la connexion légitime d'un utilisateur autorisé) au réseau actuel?

R21 : Oui

Q22. Le client nous donnera-t-il l'accès aux ports?

R22 : Oui. Les fournisseurs vont uniquement effectuer les connexions physiques.

Q23. Quel système d'exploitation (SE) est utilisé dans les postes de travail à la Place Vanier?

R23 : Actuellement Windows XP, mais bientôt, il y aura migration vers Windows 7.

Q24. Actuellement, la Place Vanier utilise Maestro et la PDP utilise Hurricane, c'est bien cela?

R24 : Oui

Q25. Est-ce que des licences d'utilisation des logiciels sont requises pour les produits Hurricane?

R25 : Oui, en ce qui concerne la Place Vanier.

Q26. Est-ce que les postes de travail vont être déplacés?

R26 : Non. S'il y a un déménagement, ce dernier sera fait par la Couronne.

Q27. Est-ce que les unités doivent être homologuées CSA?

R27 : Oui

Q28. Pour la PDP II et IV, est-ce que les panneaux doivent être déménagés dans les salles de panneaux?

R28 : Oui

Q29. Quelle est la taille des trous pour les fils?

R29 : Environ 3 pouces.

Q30. Qui va s'occuper d'enlever (casser, percer, couper et disposer) des parties de plancher et d'effectuer des réparations si cela s'avère nécessaire?

R30 : Les nouveaux tourniquets seront installés au même endroit que les tourniquets actuels.

L'entreprise qui accomplit le travail sera responsable des coûts supplémentaires pour enlever des parties de plancher et effectuer les réparations.

Q31. Est-ce que la disposition des tourniquets doit rester la même?

R31 – Oui. Les tourniquets doivent être installés au même endroit.

Q32. Quelle est la distance disponible pour les tourniquets à la Place du Portage phase II et IV?

R32 – Phase II, 121 pouces des deux côtés du poste de sécurité

Phase IV, accès à l'immeuble bas, 171 pouces

Phase IV, accès à l'immeuble de grande hauteur, 223 pouces

Q33. S'il y a lieu, qui va enlever le plafond suspendu pour permettre l'accès?

R33 – L'entreprise qui accomplit le travail.

Q34. À la réunion sur le site, il a été question que RHDCC effectue toute programmation nécessaire. Pouvez-vous confirmer ceci?

R34 – La programmation du profil des cartes et des noms des employés relèvera de la responsabilité d'EDSC.

Q35. Est-ce que le soumissionnaire retenu doit avoir une licence pour effectuer du travail au Québec? C'est-à-dire est-ce que les techniciens de l'entreprise doivent avoir leurs certificats de compétence de la CCQ? Est-ce que les sous-traitants embauchés par le soumissionnaire retenu (comme les installateurs de tourniquets) doivent eux aussi avoir leurs certificats de compétence de la CCQ?

R35 – Avant d'entreprendre le processus d'appel d'offres, l'entreprise qui offre et présente une soumission pour le projet doit avoir une licence de la RBQ et les techniciens, y compris les sous-traitants effectuant du travail physique pour installer le matériel, doivent avoir leurs certificats de compétence de la CCQ. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez avec la CCQ au 1-819-243-6020.

Q36. Pouvez-vous confirmer le modèle de lecteur de cartes requis?

R36 – Cansec indala 37 bits.

Q37. Pouvez-vous confirmer le nombre de cartes d'extension du lecteur dans les nouveaux panneaux H1000?

R37 – Il y a 75 panneaux H1000 en tout. Voir la page 10 de l'énoncé des travaux.

Q38. En ce qui concerne l'immeuble Naron, faut-il mettre à niveau les puces ou remplacer les panneaux?

R38 – 3 mises à niveau de puces sont nécessaires, de CP40 à hurricane.

Toutes autres clauses et modalités demeurent inchangées.

Solicitation No. - N° de l'invitation

G9269-130002/B

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn460

Client Ref. No. - N° de réf. du client

G9269-130002

File No. - N° du dossier

hn460G9269-130002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME
